

LETTRE D'INFORMATION

N°10 MARS 2016

AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

■ Améliorer l'accueil des patients aux Urgences : une priorité

Le service des Urgences du Centre Hospitalier a vu son activité régulièrement augmenter au cours de ces dernières années (18000 passages en 2011 pour 26000 en 2015). Les conditions de prise en charge des patients sont parfois difficiles, ce qui provoque un allongement du temps passé et un engorgement inutile et préjudiciable aux patients.

Pour améliorer l'accueil des patients, deux actions ont été expérimentées et pérennisées :

- une **Infirmière d'Accueil et d'Orientation**, qui reçoit chaque patient dans les 10-15 minutes suivant son arrivée (entre 8h et 20h, toute la semaine) et détermine son «degré» de prise en charge, les patients présentant les pathologies les plus importantes étant traités en priorité.
- un **circuit court** qui permet aux patients les plus stables d'attendre moins longtemps.

Nous invitons également les médecins traitants à **favoriser, lorsque cela est possible, les circuits d'admission directe** (hospitalisation sans passer par les urgences) en accord avec les médecins de spécialité du CH, qui peuvent être joints via le standard (04 66 79 10 11) ou sur leur n° direct (cf. Annuaire Médical papier) aux heures ouvrables. **Ces admissions directes sont possibles dans toutes les spécialités.**

En cas de doute sur l'orientation d'un patient, les médecins traitants peuvent joindre à tout moment un urgentiste (au 04 66 79 10 12) qui les conseillera au mieux.

Par ailleurs, le service des Urgences remercie les généralistes qui prennent leur astreinte de Permanence des Soins de Ville dans les locaux même du CH. Cela permet la réorientation immédiate vers eux des patients relevant de la médecine générale.

Contact : Dr Latremouille, chef de département, **04.66.79.10.12**

■ Ils nous ont rejoint



Dr FOURNOLS
Pédiatrie
RDV au 04.66.79.10.23



Dr HOUZIR
Chirurgie orthopédique
et Traumatologie
RDV au 04.66.79.12.14



Dr JUGE-GIORGI
Imagerie Médicale
RDV au 04.66.79.10.08



Dr RIZZOLI
ORL et Chir. cervico-faciale
RDV au 04.66.79.12.14



Dr CONDURACHE
Pneumologie
RDV au 04.66.79.79.14

L'annuaire médical complet du CH est sur
www.ch-bagnolssurceze.fr

■ Formation Médicale Continue

- **Mardi 24 mai 2016** : « **l'atrogénie chez la personne âgée** » par le Dr Elodie AUGÉ, Gériatre (Consultation mémoire, Court séjour Gériatrique et Equipe Mobile de Gériatrie), CH Bagnols-sur-Cèze.

En raison des travaux de modernisation du CH, cette soirée aura lieu dans la salle polyvalente de l'EHPAD « Les 7 Sources », toujours à 20h30.

Plus d'informations : écrivez-nous à communication@ch-bagnolssurceze.fr



Centre Hospitalier
de BAGNOLS-SUR-CEZE

■ Le Court Séjour Gériatrique

L'unité de Court Séjour Gériatrique (CSG) du CH est installée dans le service de Médecine Polyvalente (bâtiment principal, 2e étage).

Le CSG dispose désormais de **20 lits d'hospitalisation**. En effet, à l'occasion de l'installation du service dans ses nouveaux locaux en septembre 2015, sa capacité a été doublée.



L'unité prend en charge des patients gériatriques, généralement âgés de plus de 75 ans, qui souffrent de poly-pathologies (chroniques, invalidantes)

à l'origine d'une dépendance physique et/ou psychique.

L'hospitalisation en CSG est indiquée suite à **l'aggravation d'une des pathologies chroniques** ou suite à **une affection aiguë qui n'oriente pas vers une spécialité d'organes**.

La prise en charge gériatrique est **globale**, elle est assurée par une équipe pluri-professionnelle : équipe médicale et soignante, mais aussi diététicien, psychologue, kinésithérapeute, ergothérapeute et assistante sociale.



Le mode d'entrée en CSG à privilégier est l'admission directe, sans passage aux urgences.

Pour ce faire, les médecins traitants se mettent en contact avec l'un des praticiens de l'unité, **le Dr Augé ou le Dr Sauvayre**, qui - en fonction du degré d'urgence et du nombre de lits disponibles dans l'unité - statuent sur l'hospitalisation immédiate, l'hospitalisation programmée ou le passage aux urgences (en cas d'urgence vitale).

L'hospitalisation en CSG permet d'assurer une période d'investigation et/ou de rééquilibrage des traitements, de procéder à une évaluation globale et individualisée... et de préparer/d'organiser au mieux les conditions de vie après la sortie.

Contact : 04.66.79.79.63 (secrétariat de Médecine Polyvalente)

■ Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Le service PASS facilite l'accès aux soins des personnes en situation précaire, ainsi que leur intégration au système de droit commun.

Qui peut bénéficier de la PASS ?

Toute personne qui ne dispose pas de couverture sociale, et qui a besoin de soins médicaux, qui ne peut pas accéder aux soins, qui ne sait pas à qui s'adresser, et ce quels que soient sa situation administrative, sa nationalité, sa situation familiale, son état de santé, son âge, ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou son handicap éventuel.

Qu'est-ce que la PASS propose ?

via le service social du CH :

- Aide dans les démarches administratives pour l'accès à une couverture maladie, régularisation de droits...
- Don de vêtements, remise de ticket de bus, de sachets repas... (prestations soumises à conditions).
- Orientation vers les partenaires du Centre Hospitalier : centres d'hébergement, associations, équipes pluridisciplinaires en addictologie (alcool, tabac...), centres de dépistage...

au service des Urgences :

- Des consultations médicales et paramédicales,
- Des soins de premier recours en toute confidentialité,
- Un accès à un traitement et/ou à des examens.

Contact : L'assistante sociale de la PASS est joignable au **04.66.79.78.03** de 9h45 à 17h15 du lundi au vendredi.

ENTRE PROFESSIONNELS

Une question à poser ? Une information à faire passer ? Un sujet à proposer ?

Envoyez votre message par email à l'adresse communication@ch-bagnolsurceze.fr, nous vous répondrons dans le prochain numéro de cette lettre d'information ou sur le site internet du CH, rubrique « Professionnels de santé ».

LETTE D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Centre Hospitalier
de BAGNOLS-SUR-CEZE

Directeur de la publication : Dr Gérard Allard-Latour.

Rédacteur en chef : Nathalie Chapelle.

Comité de rédaction : Dr Cauvy, Dr Pugibet, Béatrice Domenges, Mathieu Roux, Dr Boumal, Dr Abrieu.

Ils ont participé à ce numéro : Dr Arnaud Latremouille, Béatrice Domenges, Dr Elodie Augé.

N° ISSN : 2269 - 1928